

sent pas compatibles avec celles de chef d'état-major général et d'intendant en chef de l'armée française.

Votre Majesté n'ignore pas non plus que les fonctions ministérielles auxquelles Elle a daigné appeler ces deux chefs de service doivent, aux termes de la loi française, être soumises, comme acceptation, à la sanction de S. M. l'Empereur Napoléon.

Mon assentiment ne saurait donc être que provisoire.

Je désire vivement que M. l'intendant Friant puisse procurer au gouvernement de Votre Majesté des ressources qui, en facilitant le jeu de tous les rouages administratifs, allègent les charges qui pèsent si lourdement sur le Trésor français. Car on ne peut se dissimuler que c'est la France qui supporte la plus grosse partie des frais de la guerre.

Quelque extrême que puisse paraître, au premier aperçu, le parti auquel je me crois décidé en faisant évacuer Monterey et Saltillo, je constate chaque jour davantage qu'il y avait urgence d'agir ainsi.

En effet, les populations n'ont point de sympathies pour le nouvel ordre de choses établi ; le pays ne saurait offrir assez de ressources pour l'entretien d'une garnison suffisante pour maintenir l'ordre et assurer la sécurité.

La garnison que j'aurais pu laisser à Monterey n'était elle-même pas sûre et se fût trouvée dans une situation d'isolement absolu qui eût réagi sur le moral des soldats, et peut-être même sur celui des officiers.

Il eût été indispensable de se mettre souvent en relations avec elle au moyen de colonnes expéditionnaires assez fortes, et, par conséquent, très coûteuses.

Il n'y avait donc pas à hésiter, à aucun point de vue, politique, financier ou militaire. En outre, cela permet de renforcer les places en arrière, de constituer, pour ainsi dire, une nouvelle ligne de frontières du Nord, très solide

et plus facile à garder : un véritable désert aride et sans ressources séparant les points extrêmes de cette ligne et le pays évacué.

Les mouvements insurrectionnels qui se sont produits derrière moi, autour de la capitale d'abord, dans la Huasteca ensuite et jusqu'au Guanajuato, démontrent suffisamment qu'il faut condenser ses moyens d'action et donner raison aux derniers ordres que j'ai prescrits à cet égard.

Je hâte mon retour dans la capitale, où je m'empresse d'entretenir Votre Majesté de toutes ces questions qui touchent de si près aux intérêts de l'Empire mexicain.

Daignez agréer, Sire, etc.

MARÉCHAL BAZAINE.

Quelques jours plus tard, le Maréchal recevait une nouvelle lettre de l'Empereur lui annonçant que, sur l'avis du conseil des ministres, il avait décrété l'état de siège « dans les départements qui lui avaient paru les plus agités en ce moment » : Michoacan, Tancitaro, Tuxpan, Tulancingo et le district de Zacatlan (département de Tlascala). Il ajoutait que « plusieurs membres de son ministère l'invitaient à déclarer l'état de siège dans tout l'Empire », que ce serait ainsi « mettre le pouvoir entre les mains des commandants supérieurs militaires, *qu'on choisirait, partout où ce serait possible, parmi les officiers français.* »

L'Empereur ajoutait qu'il voulait avant de prendre cette décision recevoir l'avis du Maréchal, et il l'invitait en même temps à lui désigner des officiers de l'armée pour les commandements supérieurs.

L'intention de Maximilien de se décharger de tout

le fardeau du gouvernement et de toute la responsabilité du pouvoir sur les Français était bien visible. Il suivait son plan de nous compromettre tellement que, bon gré mal gré, nous fussions obligés de rester au Mexique et au besoin d'en recommencer la conquête.

Le Maréchal ne fut pas moins surpris de cette seconde lettre que de la première. Alors que tant de fois il s'était plaint qu'on tint en suspicion les Français, alors que l'entourage particulier de l'Empereur et ses ministres avaient si longtemps traité nos compatriotes en ennemis, quand pourtant leurs conseils et leur action eussent été profitables à l'Empire, il avait sujet de se méfier en voyant Maximilien choisir précisément le moment où l'évacuation était officiellement annoncée pour renoncer à ses prétentions et livrer l'autorité à ceux qui ne pouvaient plus, qui ne voulaient plus en prendre la responsabilité. Il répondit à l'Empereur une longue lettre, pleine de réflexions sages et prudentes et qui mérite d'être reproduite ici afin de donner une idée exacte des capacités politiques dont, en maintes occasions, le Maréchal sut faire preuve.

Péotillos, 10 août 1866.

Sire,

J'ai l'honneur d'accuser réception à Votre Majesté de la lettre du 2 août courant par laquelle elle veut bien me demander mon avis sur l'opportunité de la mise en état de siège de tout ou partie du territoire de l'Empire mexicain, en m'invitant à lui faire connaître les officiers français qui pourraient être nommés commandants supérieurs dans les départements ou districts mis en état de siège.

Ainsi que le fait remarquer Votre Majesté, la question

est très importante et touche aux plus sérieux intérêts.

L'état de siège, en effet, constitue un état transitoire par lequel tous les pouvoirs sont réunis entre les mains de l'autorité militaire, état qui modifie singulièrement le système des rouages administratifs et judiciaires et qui place les citoyens dans une situation anormale et tendue.

C'est également dans l'intérêt d'une mesure générale et dans un moment de grande crise imprévue que l'autorité souveraine a recours à ce moyen extrême pour indiquer que la force est le seul argument qui lui reste à employer.

Est-ce le cas aujourd'hui d'appliquer cette mesure à l'Empire mexicain? Je ne le crois pas, et je demande à l'Empereur la permission de lui démontrer que la mesure est inutile.

L'état de guerre, qui est, pour ainsi dire, l'état normal de ce pays depuis cinquante ans et qui ne se modifiera qu'à la longue, ne donne-t-il pas toutes les facilités désirables pour obtenir par la force ce que ni la persuasion ni les efforts d'une administration normale n'ont pu créer?

La substitution d'une seule autorité à toutes les autres, d'un seul pouvoir à tous ceux qui régissent la société, ne saurait donner plus d'unité à la marche du gouvernement qu'autant que les autorités momentanément suspendues (car l'état de siège, je le répète, ne peut être que transitoire) seraient en même temps et partout remplacées par d'autres sur la valeur et la foi desquelles on pût compter.

N'est-il pas plus rationnel d'agir que d'édicter? Et dans l'état de guerre incontestable où se trouve le pays, la transition, pour arriver à l'état de siège, n'est-elle pas simple et facile?

Les généraux, les commandants supérieurs existent partout ou à proximité des points sur lesquels leur action pourrait devenir indispensable.

Les cours martiales fonctionnent dans toute l'étendue de l'Empire ; il est facile, et on m'en signale l'urgence pour quelques-unes, d'en modifier la composition, sans sortir de la situation actuelle.

L'état de siège donnera-t-il plus de force, plus d'action, plus de prestige à l'autorité militaire ? Non, Sire ; il supprimera tout simplement l'action directe des autorités civiles.

On peut arriver au même but sans effrayer personne, en restant dans l'état de guerre, sans sortir de la légalité, et en remaniant le personnel administratif, judiciaire et financier.

Dois-je maintenant, comme corollaire du sentiment qui me pousse à rejeter la mise en état de siège, sauf dans des cas urgents et dans des localités données, mais toujours très transitoirement, dois-je ajouter aux considérations générales que je viens d'avoir l'honneur d'exposer à Votre Majesté les considérations tirées de la situation propre de l'armée française au Mexique dans les circonstances actuelles, alors qu'elle a remis, depuis deux ans, à l'autorité mexicaine tous les pouvoirs qu'elle exerçait avant l'arrivée du souverain ?

Quel que soit mon désir de mettre à la disposition de Votre Majesté tous les officiers dont elle aurait à me faire la demande, il est des limites que je ne saurais dépasser.

Je ne pourrais, en effet, au moment où une portion de l'armée française se dispose à quitter le sol mexicain, désorganiser les cadres et la priver de ses officiers supérieurs, les seuls qui puissent avoir assez d'autorité pour exercer des fonctions de commandant supérieur de départements mis en état de siège.

Je ne puis encore moins songer à éloigner de leurs troupes les officiers supérieurs appartenant à des corps destinés à rester au Mexique.

Et enfin serait-il prudent, lorsque déjà deux fonctionnaires de l'armée française remplissent deux des plus importantes charges dans le gouvernement mexicain, serait-il prudent, oserai-je dire à Votre Majesté, d'augmenter la dose de responsabilité qui nous incombe, en absorbant tous les pouvoirs dans l'intérieur, en annihilant tous les éléments nationaux sur lesquels Votre Majesté s'est appuyée jusqu'à ce jour, et qui peuvent être encore utilisés ?

En un mot, l'état de siège deviendrait la source d'un vif mécontentement ; il donnerait le prétexte à une désaffection générale qui, s'étendant du souverain du Mexique, paraissant désespérer de son peuple, à la puissance alliée dont l'action ne se ferait plus sentir que par des rigueurs, ordonnées uniquement par des officiers français, imputerait à des alliés tout l'odieux des mesures exceptionnelles. L'état de siège, dans ces conditions, augmenterait le nombre des ennemis de l'Empire et pourrait donner créance à la calomnie répandue par les dissidents pour surexciter l'esprit national, à savoir que la France est venue au Mexique dans un but de conquête.

Obliger les préfets, les sous-préfets, à adresser aux généraux et aux commandants supérieurs, quelle que soit leur nationalité, les rapports politiques sur l'état du pays et sur ses besoins ; leur retirer la disposition de quelque troupe que ce soit sans l'assentiment de l'autorité militaire à laquelle ils devront adresser une réquisition par écrit ; créer enfin une sorte de solidarité entre les deux pouvoirs, au lieu de les poser en antagonisme, pousser activement l'organisation d'une bonne gendarmerie ; tels sont les moyens qui me paraîtraient devoir être d'abord essayés.

Votre Majesté me pardonnera cette longue exposition,

qui m'est dictée par le désir sincère que j'ai de lui être utile, et par la crainte que j'aurais de voir engager la question dans une voie plus nuisible qu'utile.

Je suis avec respect, Sire, etc.

MARÉCHAL BAZAINE.

Ces conseils étaient excellents, mais le temps était passé où on eût pu les suivre avec fruit. Peu importait à l'heure actuelle que le Mexique fût mis en état de siège, le résultat final n'en serait point modifié ; les événements suivaient leur cours.

Conformément à sa promesse, l'Empereur s'était décidé à accepter, le 30 juillet, la nouvelle convention qui lui avait été proposée par la France dans la note du 31 mai. Cet accord, signé par MM. Alphonse Dano et Luys de Arroyo, au nom de leurs gouvernements respectifs, portait dans l'article premier que « le gouvernement mexicain accorde au gouvernement français une délégation de la moitié des recettes de toutes les douanes maritimes de l'Empire.

« ART. 5. — Le prélèvement de la délégation mentionnée dans l'article premier sera opéré à Vera-Cruz et à Tampico, par des agents spéciaux placés sous la protection du drapeau de la France.

« ART. 7. — La convention signée à Miramar, le 10 avril 1864 sera, dès lors, abrogée en tout ce qui a trait aux questions financières... »

Une nouvelle apportée à Mexico, le 4 août, vint donner, à une clause de cette convention un démenti humiliant. Des agents spéciaux devaient être placés à Tampico sous la protection du drapeau de la France : Tampico venait de tomber aux mains du général

dissident Pavon, qui s'était établi dans la ville avec 12,500 hommes.

La faible garnison, détachée de la contre-guérilla Dupin et composée de 200 hommes sous les ordres du commandant Langlois, n'eut que le temps de se réfugier dans le fort de Casa-Mata. Bloquée par les troupes nombreuses de Pavon, elle attendait des secours.

Par bonheur, le commandant Cloué, informé de ce désastre, ne perdit pas une minute, et avec l'*Adonis* et les deux canonnières *Diligente* et *Tactique*, il se rendit à Tampico ; il obtint que la garnison sortirait du fort avec les honneurs de la guerre, et rejoindrait la petite flotte.

Après la chute de Matamoros, celle de Tampico était le plus grave échec que pût subir le gouvernement impérial. En dehors du préjudice que causait au Trésor la perte de cette douane fort importante, c'était un coup terrible à ce qui restait de prestige à l'Empire. Et le coup était d'autant plus dur que la saison mauvaise rendait impossible toute tentative de reprise immédiate.

En apprenant cette nouvelle, Maximilien entra dans une violente colère, et, comme il était dans ses habitudes de toujours rejeter sur autrui la responsabilité des fautes commises ou des malheurs arrivés, il écrivit au Maréchal :

Alcazar de Chapultepec, le 4 août 1866.

Mon cher Maréchal,

La prise de la ville de Tampico par les dissidents, l'évacuation de Monterey par vos ordres m'apprennent que

les résultats de votre campagne dans le Nord auront pour mon pays les plus graves conséquences.

Je désire donc, à titre de souverain, être instruit du plan que vous vous proposez de suivre dans vos opérations, afin que je tente de sauver, s'il est possible, les adhérents à l'Empire dans les provinces non pacifiées que vous voulez abandonner : mon honneur exige que je n'oublie pas ce soin.

Sans la connaissance de la ligne de conduite que vous avez adoptée, je suis, comme vous le comprendrez aisément, dans l'impossibilité de prévenir au moins les malheureux fonctionnaires qui se sont sacrifiés pour notre cause.

Recevez les assurances de ma bienveillance.

MAXIMILIEN.

Les reproches indirects adressés au Commandant en chef n'étaient pas justifiés. Maximilien oubliait que le Maréchal lui avait demandé d'envoyer à Tampico le général Mejia, et que, celui-ci ayant refusé de s'y rendre sous prétexte que le vomito sévissait dans la région, la ville se fût trouvée sans garnison, si le Maréchal n'avait donné l'ordre à la contre-guerilla Dupin d'y détacher les 200 hommes qui s'y trouvaient. Cette force était insuffisante, mais on ne pouvait faire plus.

Quant au plan mis à exécution dans la campagne du Nord, il provenait directement de l'ordre d'évacuation précédemment donné, et, sur ce point comme sur tant d'autres, le Commandant en chef était couvert par des ordres supérieurs, ainsi que le prouve ce passage d'une lettre confidentielle adressée le 30 juin par le ministre de la Guerre au Maréchal Bazaine :

... L'Empereur auquel j'ai donné connaissance de votre lettre du 28 mai vous approuve de ne pas songer à occuper avec vos troupes la ville de Chihuahua. *Les raisons que vous mettez en avant, en opposition aux considérations développées par l'Empereur Maximilien, lui ont paru parfaitement logiques...*

Le Maréchal reçut le 12 août à l'hacienda de Peotillos les reproches de l'Empereur. Il ne s'émut guère, car il conservait son sang-froid ; toutefois il jugea de son devoir de les relever tous, et il le fit avec autant de modération que de fermeté.

Peotillos, 12 août 1866.

Sire,

Je reçois à l'instant la lettre de Votre Majesté en date du 4 août courant.

En associant le fait de la prise de Tampico par les dissidents à l'évacuation de Monterey par mes ordres, Votre Majesté semble vouloir m'imputer la responsabilité de ces deux faits.

Je croyais avoir suffisamment exposé à Votre Majesté par mes deux lettres écrites de San-Luis de Potosi, à la date du 11 juillet, n° 7, et du 20 juillet, n° 46, la situation du Nuevo-Leon et du Cohahuila, pour que la nécessité de l'évacuation de Monterey, après la destruction des troupes du général Mejia et la capitulation de Matamoros, dans les conditions morales où se trouvait la légion belge, fût reconnue, non seulement au point de vue politique, mais encore et surtout au point de vue militaire.

La capitulation de Matamoros et les conséquences qui en sont résultées ne sont point de mon fait, et je n'ai pas pu formuler mon appréciation à ce sujet. J'avais à parer aux exigences d'une situation que je trouvais toute faite,

et je crois avoir rempli mon devoir envers le souverain en mettant sous ses yeux tous les documents joints à mes lettres précitées, dont j'ai d'ailleurs envoyé le duplicata à mon gouvernement.

Quant à la prise de Tampico par les dissidents, j'aurai l'honneur de rappeler respectueusement à l'Empereur qu'avant d'entreprendre ce qu'il veut bien appeler ma campagne dans le Nord, au moment où les débris des troupes du général Mejia arrivaient à Vera-Cruz, j'ai demandé l'envoi à Tampico du général Olvera avec ce qui restait de sa brigade. Les instances du général Mejia auront vraisemblablement fait modifier la première décision de Votre Majesté, qui était favorable au mouvement projeté; car la brigade Olvera ne s'est point rendue à Tampico et a été dirigée depuis sur Mexico, contrairement à des ordres que j'avais laissés et qui correspondaient à une combinaison militaire dont l'effet avorté a ses conséquences actuelles dans l'État de Queretaro.

Un défaut de concours analogue, que refusa de me prêter M. le général de Thun, n'a pas peu contribué non plus aux désastres qui frappent le Tamaulipas.

Le général Mejia se plaint que ses soldats fussent exposés aux dangers de la fièvre jaune à Tampico.

Un faible détachement de la contre-guérilla, le seul dont je pusse disposer pour constituer une garnison à Tampico, fut alors embarqué à Vera-Cruz sans compter avec les rigueurs du climat qui nous a coûté un bataillon l'année dernière. Je ne sache pas que ce détachement ait abandonné son poste, ni livré ce qu'il était chargé de défendre.

Votre Majesté m'exprime le désir d'être instruite du plan que je me propose de suivre dans mes opérations.

Si Votre Majesté eût daigné me recevoir lorsque, la veille

de mon départ de Mexico, je sollicitais l'honneur de prendre congé d'elle, je lui eusse exposé mes projets, qui consistaient simplement à reconnaître de mes propres yeux l'effet produit dans le nord de l'Empire par les événements de Matamoros, à m'assurer de l'exactitude des rapports qui m'étaient adressés sur le peu de confiance que l'on devait avoir dans les principaux fonctionnaires et sur l'esprit généralement hostile des populations de ces contrées.

C'est après avoir constaté toutes ces vérités, et beaucoup d'autres encore, que, m'appuyant sur les rapports des généraux Douay et Jeanningros, j'ai reconnu l'impossibilité de conserver, pour le moment, des points avancés qui ne pourraient être qu'une source de dangers et de dépenses continuelles. J'ai pris, en en rendant compte à Votre Majesté, le parti, que je persiste à croire sage, d'ordonner l'évacuation de Monterey et de Saltillo, afin d'établir en arrière une ligne forte, facile à garder et séparée de la première par un véritable désert, où nos alliés et nos ennemis ne peuvent compter sur aucune ressource. Mon opinion était et est encore qu'il est préférable de développer son influence dans l'intérieur en concentrant ses moyens d'action dans une zone déterminée, plutôt que de s'exposer aux extrémités soumises aux influences de la frontière.

Votre Majesté provoque des explications: je les lui donnerai sincères.

L'abandon absolu dans lequel les anciens ministres de l'Empire ont laissé le général Mejia à Matamoros a déterminé la capitulation de cette place; la triste situation qui est faite au général Montenegro, à Acapulco, malgré mes nombreuses réclamations, malgré les promesses toujours faites et jamais tenues, entrainera, je n'en doute pas, un jour ou l'autre, ou la défection de cette troupe,

qui a donné des preuves réelles d'abnégation et de dévouement, ou la capitulation de la place.

En présence de cette inertie, de ce mauvais vouloir flagrant que je ne crains pas de dénoncer encore à Votre Majesté, tout en accomplissant loyalement envers l'Empereur du Mexique, avec conscience et dévouement, la mission que m'a confiée mon souverain, je dois me préoccuper des soins que m'impose mon devoir comme mon droit de commandant en chef de l'armée française.

Ma lettre du 11 juillet a exposé à Votre Majesté mes devoirs en vue des éventualités d'une prochaine évacuation par une notable portion de l'armée confiée à mon commandement.

Comme conséquence naturelle des événements et des appréhensions qu'il m'est permis de concevoir sur le rôle que l'élément mexicain joue dans ce pays, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Majesté qu'il me sera impossible de laisser mes troupes à Guaymas et à Mazatlan.

Depuis longtemps le gouvernement mexicain a pu et dû s'occuper d'assurer le maintien du pouvoir impérial dans ces deux places. Je me vois forcé de laisser la Sonora et le Sinaloa aux seules ressources dont dispose le gouvernement de Votre Majesté et je ne tarderai pas à rappeler les troupes françaises qui occupent ces contrées éloignées.

Quant aux fonctionnaires qui ont prêté leur concours au gouvernement de Votre Majesté, je les crois trop habiles ou pour s'être compromis inutilement, ou pour s'exposer à des éventualités prévues par eux.

Ils ont su, jusqu'ici, et sauront tous, dans l'avenir, se mettre d'eux-mêmes à l'abri de tout danger.

En résumé, Sire, je ne crois pas que l'évacuation de Monterey et de Saltillo puisse avoir, pour le pays de Vo-

tre Majesté, des conséquences aussi graves qu'elle semble le craindre.

Il faut savoir, à la guerre, faire la part des éventualités et sacrifier momentanément une portion de son territoire pour assurer le principal, dût-on plus tard, quand l'ennemi s'est usé ou affaibli par ses désertions, reprendre le territoire momentanément abandonné.

J'ai l'honneur d'être de Votre Majesté, etc.

MARÉCHAL BAZAINE.

Malgré l'optimisme de commande qui terminait cette lettre, le Maréchal se faisait peu d'illusions sur les conséquences de l'évacuation annoncée et du mouvement de retraite commencé. D'ailleurs les événements parlaient plus haut que tous les raisonnements.

L'audace des ennemis de l'Empire croissait de jour en jour. La nouvelle de la prise de Tampico fut comme le signal d'un nouveau soulèvement parmi eux. Quelques jours après, Tlacotalpam était attaqué par des forces supérieures; la garnison, contrainte d'évacuer la ville, s'embarquait sur la canonnière *la Tempête*, envoyée à la hâte par le commandant Cloué.

Dans l'État de Guadalajara, le général Lozada, dont le nom avait rallié beaucoup d'adhérents à l'Empire, déclarait se retirer dans la vie privée. Dans la Michoacan, les bandes toujours battues et jamais détruites de Regules s'avançaient vers la vallée du Rio de Lerma, et on rattachait ce mouvement à une entente avec Diego Alvarez et Porfirio Diaz, redevenus maîtres l'un du Guerrero, et l'autre d'une partie de l'État d'Oajoca¹.

1. Ces bruits étaient prématurés, car cette prise d'armes n'eût lieu qu'en 1867, après le départ des Français.